



Formation EEDR04

Réalisation d'un formulaire de demande de cas par cas préalable à une étude d'impact sur l'environnement

Public

- Chargé de mission ou chef de projet urbanisme et aménagement
- Toute personne en charge de la conduite d'un projet d'aménagement
- Toute structure en charge d'un projet d'aménagement :
 - Structures privées (aménageurs, bailleurs, ...)
 - Structures publiques (collectivités, établissements publics, organismes consulaires, ...)

Durée : 0,5 jour

Prix (en inter) : 280 € HT
par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Rédiger le formulaire de cas par cas préalable à une étude d'impact
- Se positionner comme interlocuteur des services de l'état pour l'instruction de son dossier

Contenus

- Contenu du décret du 29 décembre 2011 relatifs à la réforme des études d'impacts et ses annexes
- Le cadre général de l'étude d'impact
 - Identification des données pertinentes pour la réalisation du formulaire
 - La structure d'un formulaire de cas par cas (étude du cerfa officiel)
 - L'intérêt ou non de sous-traiter la rédaction (complète ou partielle) du formulaire par un bureau d'études
- Déroulement de la procédure d'instruction par les services de l'état
- Échange de bonnes pratiques et de points d'attention

Formateurs

Auddice environnement

Bureau d'études en environnement, développement durable, biodiversité, sites et sols pollués, transition énergétique.



Julien ELOIRE
Ingénieur environnement.
Responsable du département Territoire.



Francois DELSIGNÉ
Ingénieur environnement.
Responsable de l'agence Ouest.



Aurore CARON
Ingénieur environnement.
15 ans d'expérience.